Paris, le 28 octobre 2026

Communiqué de presse

Condé-Sainte-Libiaire (77) : VNF et le SMAGE partenaires pour lutter contre les inondations

Voies navigables de France (VNF) et le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion des eaux des 2 Morin (SMAGE) unissent leurs moyens pour réaliser des travaux de curage du Grand Morin à sa confluence avec la Marne. Objectif : améliorer l'écoulement des eaux au niveau du pont-canal de Condé-Sainte-Libiaire et réduire le risque d'inondation sur ce secteur particulièrement sensible.

Un secteur particulièrement exposé aux phénomènes d'envasement et aux risques de crue

À Condé-Sainte-Libiaire, la confluence entre le Grand Morin et la Marne présente des caractéristiques hydrauliques particulières qui favorisent l'accumulation de sédiments. Dans ce secteur, le cours du Grand Morin n'est pas naturel et rejoint la Marne selon un angle presque droit, ce qui ralentit les écoulements et favorise l'envasement.

Cette situation est accentuée par la présence du **pont-canal de Condé-Sainte-Libiaire**, ouvrage géré par VNF, **dont les arches étroites et les piles réduisent les vitesses d'écoulement de l'eau**. Au fil du temps, les sédiments s'y accumulent et diminuent progressivement la section disponible au passage de l'eau.

Face à cet enjeu de sécurité et de préservation du fonctionnement hydraulique du secteur, **VNF et le SMAGE des 2 Morin, mènent depuis le 12 octobre et pour une durée de quatre semaines, une opération d'envergure visant à restaurer les capacités d'écoulement du cours d'eau** aux abords du pont-canal et sur Grand Morin en amont et aval.

Un partenariat au service de la prévention des inondations

Afin de garantir la cohérence et l'efficacité de l'intervention, **le SMAGE des 2 Morin et VNF ont conclu une convention de maîtrise d'ouvrage unique** confiant à VNF la maitrise d'ouvrage de l'ensemble du chantier.

Les opérations engagées portent notamment sur :

- le **curage du Grand Morin** sous les arches du pont-canal et aux abords en amont et en aval du pont-canal ;
- la **rénovation du talus** de la rive gauche ;
- l'**extraction** d'environ **4 000 m³** de sédiments ;
- **l'évacuation et la valorisation** des matériaux extraits ;
- les **études, contrôles et suivis** environnementaux.

Le coût global estimé du projet s'élève à **1,05 million d'euros TTC**, financés conjointement par le **SMAGE des 2 Morin** (**795 000 € TTC** dont **550 000 € TTC financés par l'État** via le Fonds vert) et **VNF** (**255 000 € TTC**) selon leurs périmètres d'intervention respectifs.

Grâce à ce partenariat et au concours de l'État, les deux établissements contribuent à **renforcer la résilience du territoire face aux risques d'inondation**, tout en préservant le bon fonctionnement hydraulique du Grand Morin et des infrastructures fluviales de ce secteur stratégique.

Partenariat VNF-SMAGE : les opérations menées depuis 2021

- **2021 :** Curage de l'aqueduc d'Esbly par VNF
- **2024** : Curage du bras secondaire du Morin par le SMAGE
- **2024 :** Installation des deux pare-embâcles, l'un par VNF, l'autre par le SMAGE
- **2024 :** Retrait des embâcles (bois obstruant le passage) des 2 ponts-canaux par VNF

Retrait des embâcles : un partenariat entre VNF et le SMAGE des 2 Morin
Dans le cadre de leur partenariat, le SMAGE des 2 Morin intervient régulièrement pour retirer les embâcles au niveau des ponts-canaux, notamment à Condé-Sainte-Libiaire. Le SMAGE assure la réalisation et le suivi des interventions, puis refacture à Voies navigables de France (VNF) la moitié des dépenses engagées, selon une répartition financière à parts égales entre les deux structures. **Entre 2024 et 2025, ces interventions ont représenté un montant total de plus de 150 000 € sur le Pont canal de Condé-Sainte-Libiaire.**

Des travaux d'aménagement sur le bras secondaire du Morin à Esbly
En complément de ces interventions régulières entre 2021 et 2024, **VNF a investi plus de 390 000 € TTC** et **le SMAGE des 2 Morin plus de 380 000 € TTC** dans des travaux de curage sur le bras secondaire du Morin et d'installation de pare-embâcles.

Ces efforts concrets et mutuels traduisent une vigilance constante face aux enjeux liés aux crues.

À propos de Voies navigables de France

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de l'Aménagement du territoire, Voies navigables de France (VNF) fait du fluvial un levier de développement des territoires.

VNF est l'établissement public chargé de gérer, entretenir et développer 6 700 km de fleuves, canaux et rivières. À l'écoute des besoins spécifiques des acteurs locaux, nos équipes agissent au quotidien pour faire du fluvial un levier d'attractivité et de vitalité pour les territoires. Notre ambition est de moderniser et valoriser ce patrimoine unique en un véritable moteur de développement économique, écologique et social au service de tous. En collaboration étroite avec les partenaires européens, nationaux et locaux, nous œuvrons notamment pour une gestion fine de la ressource en eau dans le respect de l'environnement, le renforcement de la performance du transport fluvial, la dynamisation d'un tourisme durable, l'amélioration du cadre de vie des riverains et la production d'énergies renouvelables.

VNF.fr

À propos du SMAGE

Créé en 2018, le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux des 2 Morin (SMAGE des 2 Morin) intervient dans la gestion de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle des bassins versants du Petit et du Grand Morin.

Le SMAGE exerce deux compétences complémentaires :

• Depuis le 1er janvier 2018 : la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Deux Morin, sur les bassins versants du Petit et du Grand Morin. Cette mission vise notamment à préserver la ressource en eau, les milieux aquatiques et à coordonner les actions des acteurs du territoire.

• Depuis le 1er janvier 2020 : la compétence GEMAPI – Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, exercée sur le bassin versant du Grand Morin. Elle comprend notamment l'entretien, l'aménagement des bassins versant, la restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques ainsi que la mise en œuvre d'actions visant à réduire le risque d'inondation.

Ces deux compétences permettent au SMAGE des 2 Morin d'agir à l'échelle des bassins versants, en associant préservation de l'eau, restauration des milieux aquatiques et prévention des inondations.

SMAGE2Morin.fr

CONTACTS PRESSE

Voies navigables de France
Direction territoriale Bassin de la Seine et Loire aval

Marie-Cécile Decroocq
07 60 04 05 20
marie-cecile.decroocq@vnf.fr

SMAGE des 2 Morin
Communication et relations institutionnelles

Alexandre Hascoet
06 75 87 89 95
ah.communication@smage2morin.fr